particulièrement sur les navires, je me ferai un devoir d'en faire part au public par les moyens les plus expéditifs. En attendant, on ne peut trouver mauvais que je compte sur une récompense proportionnée à l'importance de cette découverte; j'en abandonne l'estimation aux commerçans sur mer.

Je propose dans cette vue la voie de souscription, et je prie les personnes qui voudront s'intéresser à ma découverte d'envoyer le plutôt possible le montant de leurs contributions volontaires à des maisons de commerce bien connues, ou au bureau du *Reichs-Anzeiger*, (Indicateur de l'Empire) à Gotha.

Cette expérience a déjà été annoncée dans cette feuille, n°. 280 de l'année dernière. Le terme de la souscription y étoit fixé à la St. Jean de cette année; mais ce terme pouvant être trop court pour les pays étrangers, on donne de nouveau un délai indéfini, dont la durée dépendra du plus ou moins de retard des prénumérations.

Le 12. Avril 1800. F. C. LUCAS, apothicaire à Erford en Thuringe.